



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 02 juin 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le deux juin à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 26 avril 2022.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE

Absents excusés :

Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI – donne procuration à M. Alessandro BERNARDI
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2022- 11

OBJET : ORGANISATION RH

Dans la poursuite de l'appui-conseil RH financé par l'Afdas et réalisé par l'agence Stan RH, dans le cadre des nouvelles orientations et objectifs du projet artistique et culturel du Gueulard, il est proposé une nouvelle organisation RH afin de répondre aux nouvelles attentes managériales et au partage des responsabilités entre les responsables des trois pôles d'activités (artistique, action culturelle et technique),

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la nouvelle organisation RH du Gueulard Plus
DEMANDE à la Directrice de mettre en œuvre cette nouvelle organisation RH

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 3
Membres absents excusés : 2
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 07 juin 2022

Le Président,
Alessandro BERNARDI

Afin de tenir compte de ce nouveau contexte, la Direction d'Éducation Populaire et Culturelle souhaite évoluer certains axes du projet artistique et culturel du Gueulard Plus et notamment :

- L'ancrer sur son territoire d'implantation et développer une coopération avec les acteurs culturels et économiques locaux du Val de Fensch, et plus globalement de la Lorraine du Nord et du transfrontalier ;
- Renforcer le lien entre création et habitants notamment en mêlant pratiques professionnelle et amateurs comme fil conducteur artistique et culturel ;
- Développer davantage de solidarité en faveur des personnes fragilisées et favoriser l'accès à la musique pour les publics empêchés ;
- Redéfinir son projet d'accompagnement en faveur des groupes locaux et régionaux, former les artistes régionaux à la pédagogie et à la médiation ;
- Favoriser la rencontre des mondes et des cultures dans toute leur diversité à travers une programmation innovante
- Inscrire le projet de l'établissement dans une démarche de développement durable notamment en termes de parité, d'accès à la culture pour tous, de management, de gouvernance et de transition écologique.

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les nouvelles orientations du projet artistique et culturel

DEMANDE à sa Directrice de les décliner dans la rédaction du projet artistique et culturel dans le cadre du renouvellement du label SMAC

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 3
Membres absents excusés : 2
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 07 juin 2022

Le Président,
Alessandro BERNARDI

